

La biodiversité : relever le défi sociétal

Déclaration du groupe de la mutualité

La prise en compte collective pour œuvrer pour la préservation de la biodiversité et le respect de notre environnement est un enjeu essentiel et primordial. De nombreuses actions sont possibles pour développer une véritable culture de la biodiversité accessible à tous, pragmatique et pérenne. Le groupe de la mutualité partage l'avis du CESE sur le fait que les « *associations, les collectivités, les socioprofessionnels, les entreprises et le grand public doivent être mobilisés et responsabilisés sur les programmes d'actions pour l'intégration de la biodiversité dans leur stratégie* ». Elle approuve donc les différentes recommandations sur le soutien à la mobilisation des différents acteurs, au développement des programmes d'éducation, acquisition de connaissances et de savoir-faire.

Le groupe de la mutualité soutient l'idée que la France, forte de sa richesse et de sa diversité, avec notamment ses territoires d'Outre-mer, doit respecter ses engagements pris à Nagoya et poursuivre le développement d'une stratégie volontariste par des plans d'actions cohérents et concertés, par le développement de la recherche et d'une ingénierie adaptée à la gestion de la biodiversité ordinaire utilisant moins d'intrants, dans le cadre d'une gouvernance partagée. Son engagement doit faire l'objet d'une évaluation régulière.

Les liens entre la biodiversité et la santé sont avérés. D'une part, la dégradation de la biodiversité agit en déterminant de santé négatif : développement des pathologies allergiques et respiratoires. D'autre part, les espèces sont une ressource de molécules à intérêt thérapeutique. C'est pourquoi, la Mutualité française déplore que lors du sommet de Nagoya, la santé ait été totalement absente des débats et que, par conséquent, aucune proposition n'ait été faite dans ce domaine. Le groupe de la mutualité approuve plus particulièrement les recommandations incitant à la mobilisation autour de la problématique biodiversité santé, incitant à une large déclinaison régionale du PNSE2 et incitant à la prise en compte systématique des questions de santé. Il souhaite un dispositif de veille en matière de santé environnementale.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis sur la biodiversité.